



Chers membres de la SCÉES,

Nous sommes ravis de vous confirmer qu'après avoir dû annuler le congrès de cette année, la SCÉES tiendra un congrès en 2021. Notre congrès aura lieu dans le cadre du Congrès des sciences humaines du 29 mai au 4 juin 2021. Nous vous invitons à noter ces dates dans vos agendas!

Pour la première dans l'histoire de notre association, le congrès de la SCÉES sera entièrement en format virtuel (en ligne). Si les rencontres fortuites que permettent les réunions en personne vont tous nous manquer, la décision d'adopter un format virtuel a été prise pour des raisons de santé et de sécurité ainsi que pour les possibilités qu'offre la suppression des structures « traditionnelles » d'un congrès en présentiel.

Dans le droit fil du [Plan stratégique de la SCÉES](#), l'accent sera mis sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation (ÉDID) tant dans la planification du congrès que dans l'élaboration du programme. Nous croyons qu'un congrès virtuel – bien qu'il ne soit pas exempt de problèmes d'accès – pourrait attirer une plus grande diversité de personnes et de sujets, ce qui serait à l'avantage de tous.

L'appel à propositions pour le congrès de 2021 de la SCÉES sera lancé en novembre 2020. Il s'agira d'un processus en deux étapes. À l'étape 1, l'invitation à soumettre des propositions portera sur des séances entières (par ex., un panel, une table ronde, un débat, un atelier). L'étape 2 sera réservée à des propositions pour les séances qui auront été acceptées. Aux deux étapes, les propositions seront soumises à une évaluation par les pairs à l'insu. Nous sommes en quête de propositions qui font une utilisation créative et efficace du format virtuel et qui appuient manifestement l'ÉDID. Chaque personne peut figurer au maximum deux fois dans le programme du congrès.

*Si votre proposition pour le congrès de 2020 de la SCÉES avait été acceptée et que vous souhaitez la soumettre à nouveau, elle sera automatiquement acceptée pour le congrès de 2021 de la SCÉES. Elle ne sera pas soumise à une nouvelle évaluation par les pairs, mais vous devrez la proposer par le biais du système en place (vous pourrez indiquer que la proposition avait été acceptée en 2020).*

Les frais d'inscription pour le Congrès des sciences humaines de 2021 et pour le congrès de la SCÉES de 2021 n'ont pas encore été confirmés. Nous vous les communiquerons lorsqu'ils auront été fixés. Les frais couvriront, entre autres, les coûts afférents à la plateforme du congrès virtuel développée par la Fédération, au support technique et à la sécurité en ligne. Nous nous efforcerons de réduire au maximum nos frais d'inscription.

Si vous avez des questions ou des suggestions au sujet du congrès de 2021 de la SCÉES, n'hésitez pas à faire parvenir un courriel au comité responsable du congrès à [csshe2021@gmail.com](mailto:csshe2021@gmail.com).

Portez-vous bien.

Emma Sabzalieva et Leping Mou, coprésidents du congrès de 2021 de la SCÉES